



Mars 2013

Newsletter SRS-CSPCP

Mesdames, Messieurs,
Chères Collègues et chers Collègues,

Le MCH2 vit et se développe. Plusieurs nouveautés vous attendent sur le site du Conseil suisse de présentation des comptes publics (www.srs-cspp.ch) :

Indicateurs financiers – Révision de la recommandation No 18: La Recommandation No 18 du manuel MCH2 a été révisée. Il s'est en effet avéré que la version publiée en 2008 comportait des erreurs et des lacunes. Ces éléments ont été corrigés. Par la même occasion le contenu a été restructuré. La Recommandation No 18 ne comprend maintenant plus que l'énumération des indicateurs à calculer. Le détail du calcul des indicateurs est transféré dans une annexe. Cela se répercute sur la Recommandation No 20 qui traite de la loi modèle sur les finances : la définition détaillée des indicateurs a été biffée de l'art.35 de la loi. La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances a accepté ces modifications dans sa séance plénière du 25 janvier 2013.

Instruments financiers – Nouvelle recommandation: Une nouvelle recommandation consacrée aux instruments financiers vient s'ajouter aux vingt recommandations existantes. Les collectivités publiques recourent en effet à des instruments financiers de plus en plus sophistiqués ou sont parfois sollicitées dans cette perspective. Les risques liés à ces instruments financiers peuvent être importants. Une présentation comptable adéquate et harmonisée est donc nécessaire. Sur proposition du SRS-CSPCP, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances a adopté cette 21^{ème} recommandation dans sa séance plénière du 25 janvier 2013.

Plan comptable et classification fonctionnelle – Mise à jour: Diverses modifications et autres compléments ont été apportés au plan comptable et à la classification fonctionnelle. Rappelons que ces éléments forment l'annexe de la Recommandation No 3. La version la plus à jour est disponible en ligne.

Manuel MCH2 dorénavant disponible sur internet: L'intégralité du manuel MCH2 est dorénavant disponible en ligne sur le site web du SRS-CSPCP. La Conférence des directeurs cantonaux des finances en a décidé ainsi dans sa séance plénière du 25 janvier 2013

Consultations IPSAS – prises de position suisse: Le SRS-CSPCP a transmis la position suisse au comité IPSAS dans le cadre des consultations que ce dernier a lancées récemment :

- *Consultation Paper: Conceptual Framework for General Purpose Financial Reporting by Public Sector Entities: Presentation in General Purpose Financial Reports* (mai 2012);
- *Exposure Draft 47: Financial Statement Discussion and Analysis* (juillet 2012);
- *Consultation Paper: Public Sector Combinations* (octobre 2012);
- *Consultation Paper: Work Program 2013 – 2014* (octobre 2012).

Mise en œuvre du MCH2 – état de situation: A l'heure actuelle, le SRS-CSPCP a rendu visite à 22 cantons afin de s'enquérir des modalités et de l'état de mise en œuvre du MCH2 à la fois au niveau du canton et au niveau des communes. Le résultat de ces rencontres est à votre disposition sur le site (uniquement en allemand).

Rapport d'activités 2012: Le rapport d'activités offre une rétrospective du travail accompli par le SRS-CSPCP en 2012. Il est en ligne sur le site web du SRS-CSPCP.

[Développements du MCH2 prévus en 2013](#) : Plusieurs développements sont actuellement en cours d'élaboration par le SRS-CSPCP. Il s'agit d'un complément à la Recommandation No 9 concernant l'engagement des collectivités publiques envers des caisses de pensions et de deux réponses à des questions fréquentes : comptabilisation des partenariats public-privé (PPP) et comptabilisation des engagements et avoirs résultant de la péréquation financière intercommunale dans le respect du principe de l'échéance.

Toute l'actualité du MCH2 se trouve en permanence sur le site web du SRS-CSPCP. Prenez la peine de le consulter !

Avec nos meilleurs messages

Au nom du Conseil suisse de présentation des comptes publics
Nils Soguel, président
Evelyn Munier, secrétaire

www.srs-cspcp.ch